

eventuate in detriment to the milling interests, and lead to the export of grain into the States. His assertion on that occasion had been fully borne out, as the statistics of both countries have shown. He was not going to say what the Government should do when its representatives got to Washington this year, but if it was found that they neglected their duty in this matter he hoped their places on the Treasury benches would soon be filled by others. Having noticed the effects of the abrogation of the Treaty in the several Provinces, the hon. gentleman proceeded to deprecate the trade policy, and said that for his part, he had some faith in retaliation in trade matters. He was sure the people of the country would hail with delight a fair, honourable and just treaty, and he hoped that such would be effected before another year.

Mr. Scatcherd said that the question appeared to him to be not so much how to bring about a renewal of the Treaty, as how to get on without it, and this view the hon. gentleman sustained by statistics.

Sir George E. Cartier replied to the remarks of the former speakers and vindicated the policy of the Government in respect to its zeal for the renewal of reciprocity. In 1866 when the member for Sherbrooke was Minister of Finance, it was provided in the Tariff Bill that the Governor General might, by proclamation, introduce certain articles free from the United States, provided reciprocity were re-established. The same provision was re-enacted by the Parliament of the Dominion, so that the Government had done everything in its power toward securing the renewal of reciprocity. He commented severely on the member for Hochelaga's want of knowledge of commercial matters. The proposition for reciprocity in manufactured should have been accompanied with some explanation of how the means to carry on the Government could be provided. If there were reciprocity in manufactures, the Minister of Finance would be deprived of his customs revenue. To accomplish this reciprocity, we must have a Zollverein, and either raise our tariff to that of the United States, or get the United States to come to our level, and the bare proposition was absurd. There must then be a resort to direct taxation, as the policy of the member for Hochelaga. Sir George continued to review the whole question of reciprocity, and the measures that had been taken by the Government for its renewal. He said the motion of Mr. Dorion was a most unwise one, because

farine en Nouvelle-Écosse, dans la mesure où cela finirait par se faire au détriment des intérêts des meuniers et conduirait à l'exportation du grain aux États-Unis. Ces propos se sont trouvés exacts, les statistiques des deux pays en sont la preuve. Il n'a pas l'intention de dire ce que le Gouvernement devra faire lorsque ses représentants se rendront à Washington cette année, mais s'il s'avère qu'ils négligent leur devoir à ce sujet, il espère que leurs places sur le banc du Trésor seront bientôt occupées par d'autres. Ayant observé les conséquences de l'abrogation du Traité dans les différentes provinces, l'hon. député désavoue la politique commerciale et dit que, pour sa part, il donne un certain poids aux représailles en matière commerciale. Il est certain que la population de ce pays accueillerait avec joie un traité juste et honorable et il espère qu'il en sera ainsi avant un an.

M. Scatcherd dit qu'il ne s'agit pas tant, à son sens, de renouveler le Traité, que de trouver le moyen de s'en passer, et il appuie ses dires à l'aide de chiffres.

Sir George-E. Cartier répond aux observations des orateurs précédents et fait l'apologie de la politique du Gouvernement et du zèle dont celui-ci a fait preuve pour le renouvellement du Traité de Réciprocité. En 1866, lorsque le député de Sherbrooke était ministre des Finances, le Bill des tarifs douaniers prévoyait que le Gouverneur Général pouvait, par proclamation, faire entrer sans taxe certains produits américains, à condition que la réciprocité soit rétablie. Cette même disposition a été de nouveau entérinée par le Parlement du Dominion, si bien que le Gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'assurer le renouvellement du Traité de Réciprocité. Il fait des observations sévères sur le manque de connaissances commerciales du député d'Hochelaga. La proposition de réciprocité pour les produits manufacturés aurait dû être accompagnée de certaines explications sur les moyens dont peut disposer le Gouvernement pour l'assurer. Si la réciprocité existait pour ces produits, le ministre des Finances serait privé de ses recettes douanières. Pour réaliser cette réciprocité, il nous faut un Zollverein et, soit élever notre barrière douanière au niveau de celle des États-Unis, soit obliger les États-Unis à se mettre au nôtre, et cette simple proposition est absurde. Il faut donc avoir recours à une taxation directe comme le prône le député d'Hochelaga. Sir Georges continue d'évoquer toute la question de la réciprocité ainsi que les mesures